

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Renverser la situation

No d'activité : 76958

Date : mardi le 11 mai 2021

Lieu : Webdiffusion

Coordonnées :

Objectifs

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

- Décrire le fardeau de l'infection par le méningocoque du sérotype B, son tableau clinique et ses complications
- Identifier les patients pour qui un vaccin contre le méningocoque du sérotype B serait particulièrement bénéfique
- Reconnaître les recommandations nationales et provinciales pour l'immunisation contre le méningocoque du sérotype B ainsi que les données scientifiques émergentes qui appuient la vaccination
- Expliquer les meilleures pratiques pour dissiper les inquiétudes des parents et des patients ainsi que répondre à leurs questions au sujet des vaccins contre le méningocoque du sérotype B

Président de séance : Dre. Nathali Gomez

Horaire

2021-05-11	19:00	20:00	Conférence	Renverser la situation	Dre. Pascale Hamel, Pédiatre
------------	-------	-------	------------	------------------------	---------------------------------

Veillez vous inscrire à la date et l'heure qui vous conviennent le mieux :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_x6e88-5kT1eeoxfc5W5Rtg

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre le webinaire.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de GSK Canada

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:

<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.